

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 12 FEVRIER 2007 A 20 h 30**

Présents : R. DUGAST, A. MORIN, J. MICHAUD, C. LEGLAND, M-J. DUPONT, E. BOUTIN, C. CORMERAIS, J. DOUX, A. FAUBERTEAU, C. JAULIN, M-C. LAMBERT, P. PERRAUD.

Excusées : M-P. BUCHER, M. LAUNAY

Absent : J. GUILBAUD

Secrétaire de séance : E. BOUTIN

Convocation : 2 février 2007



PARTICIPATION SCOLAIRE 2007

Sur proposition de Monsieur Jacky Doux, le Conseil municipal majore de 3 % les participations scolaires pour 2007 qui s'établissent à :

- Fournitures scolaires : 31,39 €/élève
- Activités parascolaires : 10,46 €/élève

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2007.

CESSION GRATUITE DE TERRAIN

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal une proposition de cession gratuite de terrains formulée par Monsieur Laurent LAIK.

Ces deux parcelles sont situées Rue Charles de Gaulle à proximité du lotissement de la Vigne du Moulin, elles sont cadastrées ZM n° 394 pour 25 m² et ZM n° 148 pour 105 m².

Le Conseil municipal émet un avis favorable et accepte la cession gratuite de ces deux terrains à la commune, le Maire ou un Adjoint est chargé de signer l'acte notarié en l'étude de Maître Bazin notaire à Saint Julien de Concelles, les frais d'acte étant à la charge de la commune.

INSTALLATION CLASSÉE

Monsieur Alain Morin fait part à l'assemblée de l'organisation d'une enquête publique du 12 février au 16 mars 2007 sur le projet d'épandage des boues de l'agglomération nantaise.

La commune de La Limouzinière est concernée car une exploitation de 30 hectares a accepté de recevoir des boues traitées.

Nantes Métropole a fait savoir que la priorité serait donnée aux boues locales, dans la mesure où notre commune va être confrontée au devenir de ses boues, Monsieur Morin propose d'émettre un avis favorable sous réserve que priorité soit donnée à nos effluents.

Après délibération, le Conseil municipal émet un avis favorable sous réserve que la priorité soit donnée aux boues de La Limouzinière.

.../...

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2007

Afin de préparer le budget primitif 2007, le Conseil municipal examine les investissements à envisager et établit les priorités.

Certains dossiers étant engagés, les crédits nécessaires seront à inscrire :

- Atelier municipal
- Columbarium
- Rue Charles de Gaulle
- Programme Voirie 2007

En fonction des disponibilités financières et des urgences, il est envisagé de retenir :

- Clocher de l'église
- Salle Henri IV (changement des ouvertures)
- Rue Félix Davy Desnaurois et Place des anciens combattants.

Des crédits pour des acquisitions de matériels, travaux d'espaces verts (salle Henri IV, haie du stade, Rue Charles de Gaulle), achat d'un véhicule et divers travaux de bâtiments sont également prévus (graff sur murs de la salle de sports).

Monsieur le Maire demande que soient étudiés le devenir de l'ancien bureau de poste et la possibilité de créer un logement d'urgence.

Tous ces projets seront arrêtés lors du vote du budget primitif 2007.

RUE FÉLIX DAVY DESNAUROIS

Monsieur Joël Michaud rappelle le projet d'aménagement de la Rue Félix Davy Desnaurois et de la Place des anciens combattants.

Pour affiner le dossier technique, il convient de déterminer la nature et la teinte des revêtements utilisés aussi bien sur les trottoirs que sur la chaussée (enrobé, bi-couche, graviers lavés, etc...).

Le problème est d'ailleurs également posé pour les trottoirs Rue Charles de Gaulle notamment lorsque les entrées d'habitations sont à l'alignement du trottoir.

Le Conseil municipal, décide que dans ce cas de figure et pour marquer le centre bourg, le revêtement des trottoirs sera en enrobé, par contre le choix de la couleur n'est pas décidé en raison du surcoût annoncé et de l'absence de référence. Une commission composée de Rémy Dugast, Joël Michaud, Marie-Josèphe Dupont, Christian Jaulin et Marie-Catherine Lambert ira visiter quelques réalisations pour le choix des coloris.

Monsieur Joël Michaud demande au Conseil municipal de faire inspecter les réseaux eaux pluviales de la Rue Félix Davy Desnaurois avant les travaux, accord de l'assemblée.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire donne un compte rendu de l'utilisation de la délégation pour le droit de préemption urbain.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur Alain Morin fait le point sur la révision du P.L.U.

.../...

QUARTIER DU PATUREAU

Monsieur Morin informe le Conseil municipal de l'envoi du dossier de consultation pour le choix d'un cabinet d'études.

CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu une délégation de riverains inquiets par le projet.

A ce jour, aucune décision n'a été prise et la position du Conseil municipal de 1995 reste valable.

BUSTE DU NANTAIS MOYEN

Ce buste récompense actuellement le viticulteur ayant produit le meilleur gros plant du canton. Les viticulteurs envisagent d'étendre à tout le Pays de Retz l'attribution de cette récompense, Christian Jaulin précise que le buste avait été offert aux viticulteurs limouzins à son origine.

ORGANISATION BUREAU DE VOTE

Le tableau est remis à chaque conseiller municipal.

PROCHAINE RÉUNION
LUNDI 12 MARS 2007 - 20 H 30